



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 69776

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention particulière de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des professeurs de collège du corps des PEGC et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive. L'arrêt du recrutement des chargés d'enseignement d'EPS remonte à 1985 et celui des PEGC à 1986 mais 33 000 d'entre eux sont toujours en exercice, avec des perspectives de carrière bloquées. Des rencontres ont eu lieu entre les organisations professionnelles et les services du ministère sans pour autant aboutir à des propositions satisfaisantes. Il lui demande en conséquence l'état des éventuelles discussions en cours et les propositions qui ont été formulées. Il lui demande également les perspectives d'aboutir dans des délais rapprochés afin de mettre un terme à une situation d'injustice au regard du déroulement de carrière d'une partie du corps enseignant.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69776

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6871